

Achats effectués avec une carte comarquée ou UnionPay

Vente (carte de crédit ou de débit)

1. Commencez une opération d'achat sur votre terminal.
2. Saisissez le **montant total en dollars** de la vente et appuyez sur **OK**.
3. Le client confirme le montant en dollars et appuie sur **Oui** ou **Non**.
4. Sélectionnez l'un des modes de paiement suivants.
 - a) Le client **effleure** le lecteur de carte sans contact avec sa carte de crédit activée pour le paiement sans contact. Passez à l'étape 5.
ou
 - a) Le client insère sa carte de crédit.
 - b) Le client saisit son **NIP** et appuie sur **OK** (carte de crédit seulement). Passez à l'étape 5.
ou
 - a) Le commerçant glisse sa carte de crédit.
 - b) Le client sélectionne son mode de paiement : **Comarquée** ou **UnionPay**.
 - c) Pour toute opération, le terminal peut demander au client de saisir son NIP. Pour les paiements par carte de crédit, le client peut ignorer la demande de NIP, mais si le terminal redemande le NIP, le client doit le saisir. Pour les paiements par carte de débit, il faut toujours saisir un NIP.
 - d) Vérifiez les renseignements de la carte de crédit par rapport à ce que l'écran affiche, et appuyez sur **OK**.
 - e) Si la transaction est refusée, traitez-la à nouveau, mais en sélectionnant l'autre mode de paiement à l'étape b). Par exemple, si Comarquée avait été sélectionné, il faut maintenant sélectionner UnionPay. Passez à l'étape 5.
5. L'écran indique que la transaction est terminée avec un numéro d'autorisation ou un message d'approbation. Si le reçu requiert la signature du client, ce dernier doit signer le reçu. Si vous ne le faites pas signer, vous pourriez être responsable d'une rétrofacturation.
6. Vous pouvez **RÉIMPRIMER** le reçu ou **TERMINER** la transaction.

Copyright © 2021 Banque Toronto-Dominion

Cette publication confidentielle est la propriété de la Banque Toronto-Dominion, et est uniquement destinée à l'usage des commerçants clients des Solutions aux commerçants TD. Cette publication ne peut être reproduite ou distribuée en tout ou en partie, pour toute autre utilisation sans autorisation écrite d'un représentant autorisé de la Banque Toronto-Dominion. La Banque Toronto-Dominion se réserve le droit de modifier les spécifications à tout moment et sans préavis. La Banque Toronto-Dominion n'est en aucun cas responsable de l'utilisation par les clients commerçants de l'information contenue dans cette publication, incluant sans toutefois s'y limiter les atteintes aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits détenus par des tiers et résultant d'une telle utilisation.

